

MASTER 1 - DROIT PUBLIC

Responsable : Jean-Baptiste DUCLERCQ

Nom - Prénom :

N° Etudiant :

Tél.:

Email :

Enseignement	Code UE	Choix	ECTS	CM	TD	Natures des épreuves	Seuil de compensation
SEMESTRE 1							10
6 Enseignements obligatoires :							
Droit et contentieux administratif	MYDPU100		4	30		ET	7/20
Théorie générale du droit	MDROI104		4	30		ET	7/20
Anglais	MYDPU102		3		18	CC	7/20
2 Enseignements obligatoires avec TD (mettre une croix)							
Droit public de l'économie TD	MYDPU105		5	30	15	ECT	7/20
Droit de l'urbanisme TD	MYDPU107		5	30	15	ECT	7/20
Droit fiscal TD	MYDPU109		5	30	15	ECT	7/20
1 Enseignement obligatoire non choisi comme TD (mettre une croix)							
Droit public de l'économie	MYDPU106		3	30		ET	7/20
Droit de l'urbanisme	MYDPU108		3	30		ET	7/20
Droit fiscal	MYDPU110		3	30		ET	7/20
2 Enseignements au choix (mettre une croix)							
Protection internationale et européenne des droits de l'homme	MYDA214		3	24		ET	7/20
Droit de l'environnement	MYDPU112		3	24		ET	7/20
Politique de l'union européenne	MDROI152		3	24		ET	7/20
Organisation du système de santé	MYDPU114		3	24		ET	7/20
SEMESTRE 2							10
8 Enseignements obligatoires avec ou sans TD :							
Droit et contentieux constitutionnel	MYDPU200		5	30	15	ECT	7/20
Droit des collectivités territoriales finances locales	MYDPU201		5	30	15	ECT	7/20
Droit public comparé	MYDPU202		4	30		ET	7/20
Droit des contrats publics	MYDPU203		4	30		ET	7/20
Applicabilité et effet du droit international et européen en droit interne	MYDPU204		4	30		ET	7/20
Gestion publique	MYDPU205		3	28		ET	7/20
Enseignement clinique du droit *	MYDPU209		1		9	CC	7/20
Anglais	MYDPU206		2		18	CC	7/20
1 Enseignement au choix (mettre une croix)							
Droit de la concurrence	MYDPU207		2	24		ET	7/20
Histoire du droit public	MYDPU208		2	24		ET	7/20

* Attention impossible d'être en contrôle terminal pour cet enseignement qui est uniquement en contrôle continu et aucune session 2

Modalités de contrôle des connaissances :

ECT : Evaluation Continue et Terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.

ET : Evaluation Terminale

CC : Contrôle Continu

Conditions de validation de l'année de Master :

La validation de chaque semestre est nécessaire à l'obtention de l'année d'études

- Validation des 2 semestres : **moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat "ADMIS "**

Toute note inférieure à 7 vous ajourne au semestre et donc à l'année

Le redoublement en M1 n'est pas de droit. Le jury d'année statue en commission de redoublement sur les étudiants autorisés à redoubler.

«Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon [compte Sésame \(adresse mail uvsq.fr\)](mailto:uvsq.fr) via [Gestion de mon compte ENT UVSQ](#) [adresse mail unique](#) contact pour toute communication administrative à l'université UVSQ) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique [consultables sur le site Examens et règlements - UVSQ](#)

Fait à, Le

Signature